



Cadre d'impact 2018-2023

Mission :

Développer avec tous les partenaires scolaires, postsecondaires et du marché du travail des expériences d'apprentissage qui mènent au bien-être et à la réussite des apprenantes et apprenants en fonction de leur cheminement et de leurs intérêts, tenant compte des caractéristiques particulières des communautés francophones.

Vision :

Tous les partenaires collaborent afin que tous les apprenantes et apprenants aient la possibilité de profiter pleinement d'expériences d'apprentissage diversifiées et de qualité qui assurent leur bien-être et réussite au sein d'un continuum d'éducation en langue française.

Valeurs :

La réussite de l'apprenante et de l'apprenant	L'appartenance à la francophonie	L'équité	La collaboration
<p>Nous croyons à l'importance d'accompagner toutes les apprenantes et tous les apprenants vers leur réussite par une approche différenciée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en favorisant l'accessibilité des programmes et d'opportunités variées au sein de la communauté; • en présentant et en valorisant les différentes options de programmes et d'établissements de langue française et bilingues; <ul style="list-style-type: none"> en les exposant à divers cheminements et occasions d'apprentissage qui favorisent le développement des connaissances et des compétences et leur permettent de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs futures carrières et leurs cheminements d'emploi. 	<p>Nous croyons à l'importance de créer un milieu d'apprentissage et de construction identitaire qui vise le succès de l'apprenante et de l'apprenant afin qu'ils possèdent les connaissances et les compétences pour s'engager pleinement et contribuer à la vitalité d'une communauté francophone diversifiée.</p> <p>Nous croyons à l'éducation en langue française comme étant un grand atout, et ce, tant sur le plan culturel qu'économique.</p>	<p>Nous croyons à l'importance d'assurer un accès équitable aux programmes et aux services à toutes les apprenantes et tous les apprenants qu'ils soient inscrits dans une petite ou une grosse école, qu'ils proviennent d'un grand centre urbain ou d'une région éloignée.</p> <p>Nous croyons au bien-être et à la réussite de chaque apprenante et apprenant.</p>	<p>Nous croyons que le succès de l'initiative Destination réussite – Volet 1 repose sur la force de la collaboration des partenaires, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur respect des particularités régionales.</p>

Buts de l'initiative : Grâce à une collaboration de tous ses partenaires, l'initiative Destination réussite – volet 1 a pour objectif d'offrir aux apprenantes et aux apprenants des occasions d'apprentissage novatrices, diversifiées et de qualité dans un environnement francophone, afin de les appuyer dans leur réussite scolaire et leurs transitions vers les études postsecondaires, la formation en apprentissage ou le marché du travail, et pouvoir ainsi les préparer à participer pleinement à l'économie.

Résultats immédiats	Résultats d'effet	Résultats d'impact
<p>Les conseils sont sensibilisés à l'offre de programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils sont sensibilisés à l'offre des cours à double reconnaissance de crédit (DRC) pour les apprenantes et apprenants dans les groupes cibles.</p> <p>Les conseils sont sensibilisés à l'offre de programmes en éducation coopérative qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils sont sensibilisés à l'offre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) autant à titre de participants que celui d'apprentis inscrits.</p> <p>Les liens de collaboration entre les parties prenantes sont renforcés (comités DR1, conseils, établissements postsecondaires, milieu de travail, Ministères – EDU et MFCU).</p> <p>Les apprenantes et apprenants sont sensibilisés aux expériences d'apprentissage qui s'offrent à eux au moyen des programmes variés (secondaire, postsecondaire, apprentissage et marché du travail).</p>	<p>Au moins 25 % des apprenantes et apprenants de la 11^e et 12^e année participent au programme de la MHS et au moins 60 % de celles et ceux de la 12^e année inscrits au programme obtiennent leur DESO avec le sceau de la MHS.</p> <p>Chacune des écoles de langue française ayant des apprenantes et apprenants de la 11^e ou 12^e année, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, atteint le taux de participation de 5% à un programme de DRC ou sinon augmente son taux de participation d'au moins 50% (par rapport au taux de 2016-2017).</p> <p>Au moins 25% des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années participent à un programme d'éducation coopérative, quel que soit le modèle de prestation (coop régulier, coop d'été ou coop en éducation permanente).</p> <p>Au moins 12,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont des participants au sein du PAJO.</p> <p>Au moins 1,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont inscrits comme apprentis au sein du PAJO.</p> <p>Toutes les écoles secondaires de langue française (100%) participent à l'une ou plusieurs des activités d'anticipation (ou projets de transition), en y inscrivant des apprenantes et apprenants. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 80% des apprenantes et apprenants sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience au sein des activités d'anticipation offertes. • Un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de chacune des activités d'anticipation et indiquent que l'activité Nord à répéter. • 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR1 qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter. 	<p>Rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écoles de langue française - Collèges de langue française - Universités de langue française et bilingues <p>Augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les apprenantes et apprenants dans tous les itinéraires d'études.</p>

Axes d'intervention et la répartition des fonds

1 ^{er} axe d'intervention	Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative
2 ^e axe d'intervention	Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre à l'échelle régionale – \$
3 ^e axe d'intervention	Communication – \$
4 ^e axe d'intervention	<p>Programmes – \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éducation coopérative – \$ • Double reconnaissance de crédits (DRC) \$ • Majeure Haute Spécialisation (MHS) – \$ • Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) – \$
5 ^e axe d'intervention	Transition après le secondaire – \$

1er axe d'intervention : Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative DR1					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>Compréhension de l'initiative :</p> <p>1.1 Collaborer avec les divers partenaires pour assurer la compréhension du but de l'initiative et des cibles qui font partie du Cadre d'impact 2018-2023</p>	<p>1.1.1 Présenter et expliquer le mandat, la mission, les valeurs et les cibles de DR1 à tous les nouveaux membres se joignant à la structure de fonctionnement de la région du Nord.</p>	S.O.	Coordination régionale	Janvier 2019	
	<p>1.1.2 Présenter et expliquer le mandat, la mission, les valeurs et les cibles de DR1 à tout nouveau partenaire clé susceptible de collaborer de près ou de loin avec les différents comités de la région.</p>	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	<p>1.1.3 Consulter les membres des différents comités en vue de connaître les intérêts et les priorités régionales pour l'année en cours.</p>	S.O.	Coordination régionale	Janvier 2019	

PLAN D'ACTION 2018-19 - Région du Nord – 22 mars 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>1.2 Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la province liés à l'initiative DR1</p>	<p>1.2.1 Reconnaître les réalités des trois régions et les principaux enjeux provinciaux liés à l'initiative DR1 pouvant faire obstacle à la réussite des apprenantes et apprenants et à l'atteinte des cibles provinciales.</p>	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	<p>1.2.2 Représenter la région du Nord aux diverses sessions d'informations et activités de réseautage mises en œuvre par le Ministère (DR1 et IJECT), associations ou regroupements du domaine de l'éducation.</p>	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	
	<p>1.2.3 Partager, aux partenaires de la province, les progrès accomplis par les différents comités du Nord, mettre en valeur leurs réussites et travailler, de manière proactive, vers l'atteinte des cibles provinciales.</p>	S.O.	Coordination régionale Présidence du comité directeur	Continu	
	<p>1.2.4 Favoriser la collaboration entre tous les partenaires des comités régionaux et provinciaux (partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire) dans la recherche de pistes d'action visant la réduction des écarts et l'atteinte des cibles de l'initiative DR1.</p>	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2018-19 - Région du Nord – 22 mars 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
Élaboration du plan d'action régional : 1.3 Évaluer l'impact au niveau régional des résultats visés par l'initiative	1.3.1 Analyser les plus récents rapports de données relatives aux programmes MHS, DRC, COOP et PAJO avec les équipes de chacun des six conseils.	S.O.	Comité de développement Comité directeur Coordination régionale	Hiver 2019	
	1.3.2 Compiler et analyser les taux de participation aux activités d'anticipation et projets de transition 2017-18 en tenant compte de la rétroaction fournie par les participantes et participants et les représentants DR1 des conseils.	S.O.	Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Hiver 2019	
	1.3.3 Identifier les points forts et les points à améliorer à la suite de l'analyse des diverses données régionales.	S.O.	Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Hiver 2019	
1.4 Cibler les priorités visées en tenant compte du cadre d'impact provincial ainsi que des données et des besoins régionaux	1.4.1 Déterminer les priorités régionales liées aux programmes (DRC, MHS, COOP, PAJO), à la suite de l'analyse des données quantitatives et qualitatives.	S.O.	Comité de développement Coordination régionale	Hiver 2019	
	1.4.2 Réviser et adapter la programmation des activités d'anticipation / transition en fonction de l'évaluation réalisée par les membres des comités, afin de maintenir une offre d'activités pertinentes et de qualité.	S.O.	Comité de travail Comité de directeur Coordination régionale	Continu	
1.5 Élaborer un plan d'action régional en lien avec le cadre d'impact provincial en tenant compte des données et des besoins régionaux	1.5.1 Présenter l'ébauche finale du plan d'action 2018-19 aux membres des divers comités pour validation.	S.O.	Comité de développement Comité de travail Comité directeur	Février 2019	

2e axe d'intervention : Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l'initiative DR1 à l'échelle régionale

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>2.1 Assurer le bon fonctionnement de la structure de collaboration et appuyer les différents intervenants</p>	2.1.1 Mettre à jour et diffuser sur le site Web de DR1 tous les documents clés, dont la structure de fonctionnement régionale, le protocole de communication et le calendrier des activités 2018-19.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	2.1.2 Coordonner et animer les réunions des différents comités DR1 en tenant compte des demandes et priorités des membres.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	2.1.3 Maintenir et élargir les collaborations entre les écoles secondaires des six conseils du Nord et les représentants clés du marché du travail, dont les fournisseurs de services d' Emploi Ontario et les représentants des conseils locaux de planification en matière d'emploi (la Commission de formation du Nord ontarien).	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	2.1.4 Maintenir et faciliter les collaborations et les partenariats entre les conseils, les établissements postsecondaires et les représentants du marché de travail.	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	
	2.1.5 Rédiger les comptes rendus et effectuer tous les suivis découlant des réunions des comités.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
<p>Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>2.2 Présenter, de manière claire et efficace, les buts, les objectifs et la structure de fonctionnement de l'initiative DR1 aux différents intervenants</p>	2.2.1 Assurer une transmission claire et fluide des priorités établies entre les instances ministérielles et les différents partenaires des paliers secondaires et postsecondaires de la région du Nord et intervenants du marché du travail/communauté, lors des réunions régulières ou ponctuelles et lors de toutes communications formelles et informelles.	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2018-19 - Région du Nord – 22 mars 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :	2.3.1 Rappeler, tout au long de l'année, les liens entre les activités régionales et les cibles provinciales 2018-2023, afin de travailler vers l'atteinte de buts communs.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
2.3 Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional	2.3.2 Veiller à ce que toute nouvelle initiative proposée par les membres des comités découle toujours des priorités régionales retrouvées dans le plan d'action et ait reçu, s'il y a lieu, l'aval du comité directeur.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
Évaluation des activités régionales : 2.4 Assurer la mise en place de mécanismes pour mesurer l'impact du plan d'action régional (cibles et priorités établies)	2.4.1 Tenir des réunions avec la présidence du comité directeur (CSDCGR) pour faire état des progrès accomplis par les comités, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec chacun des cinq axes du plan d'action.	S.O.	Présidence du comité directeur Coordination régionale	Continu	
	2.4.2 Informer les membres des comités régionaux des progrès accomplis, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec le plan d'action.	S.O.	Coordination régionale Comité de travail	Continu	
	2.4.3 Travailler de manière proactive et mettre en place des stratégies et pistes d'action efficaces en vue de bien desservir les apprenantes et apprenants et assurer l'atteinte des cibles et priorités établies dans le plan d'action.	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	
	2.4.4 Veiller à ce que chaque partenaire qui offre des activités d'anticipation et de transition ait mis en place un mécanisme permettant de mesurer l'appréciation des apprenantes et apprenants, enseignants-accompagnateurs et représentants DR1 des conseils).	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2018-19 - Région du Nord – 22 mars 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
Gestion efficace des fonds régionaux : 2.5 Assurer la gestion et l'allocation efficaces des fonds selon les priorités régionales	2.5.1 Faciliter le processus de répartition des fonds régionaux en tenant compte des besoins et priorités des différents partenaires de la région.	S.O.	Comité de développement Coordination régionale	Janvier 2019	
	2.5.2 Effectuer le suivi des dépenses encourues et conserver toutes pièces justificatives, en appui, à des fins de vérification comptable.	S.O.	Conseil banquier (CSCNO) Coordination régionale	Continu	
	2.5.3 Travailler en étroite collaboration avec le <i>Service des finances</i> du conseil scolaire banquier (CSCNO) et la personne désignée par le conseil pour assurer un suivi budgétaire efficace.	S.O.	Conseil banquier (CSCNO) Coordination régionale	Continu	
	2.5.4 Collaborer, selon les échéanciers préétablis, à la préparation des rapports financiers demandés par le Ministère.	S.O.	Conseil banquier (CSCNO) Coordination régionale	21 février 2019 2 mai 2019 12 septembre 2019	

3e axe d'intervention : Communication					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan
Communication pour favoriser la collaboration : 3.1. Mettre en place des stratégies ou des mécanismes de communication efficaces afin d'encourager, de faciliter et de maintenir les liens de collaboration entre les divers partenaires DR1	3.1.1 Rédiger et diffuser <i>Les Points saillants</i> présentant les principales activités accomplies dans la région.	S.O.	Coordination régionale	Février 2019 Juin 2019	
	3.1.2 Mettre à jour le protocole établissant la procédure de communication entre les partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire, dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'anticipation / transition.	S.O.	Comité de coordination provincial Comité de travail Coordonnatrice régionale	Janvier 2019	
	3.1.3 Partager aux membres des comités les documents clés, dont les ordres du jour, les comptes rendus de réunion et les présentations (Google Drive).	S.O.	Coordination régionale	Continu	
	3.1.4 Établir, en collaboration avec les membres des comités, les dates de réunions et d'activités de la région.	S.O.	Coordination régionale	Continu	
Communication pour promouvoir les activités : 3.2. Développer de nouveaux outils de communication et de promotion des activités appuyées par DR1 ou améliorer les outils existants	3.2.1 Contribuer à la conception d'outils de communication / promotion pour les activités collaboratives (p. ex. : outils de promotion DRC).	S.O.	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	3.2.2 Acheminer aux partenaires le tableau synthèse et les outils de promotion liés aux activités d'anticipation / transition.	S.O.	Coordination régionale	Février 2019	
	3.2.3 Utiliser et encourager l'utilisation de <i>Twitter</i> pour faire rayonner les activités de l'initiative DR1.	S.O.	Coordination régionale	Continu	

4 ^e axe d'intervention : Programmes					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes :</p> <p>4.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils, partenaires postsecondaires et experts-conseils) pour optimiser la mise en œuvre des programmes regroupés sous DR1</p>	<p>4.1.1. Faciliter le travail de collaboration entre les partenaires en coordonnant les rencontres des différents comités régionaux (préparation des ordres du jour, rédaction des comptes rendus et réalisation des suivis découlant des réunions).</p>	S.O.	Comité de développement Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	<p>4.1.2 Mettre en valeur les connaissances, l'expérience et l'expertise des membres des comités en vue de travailler en étroite collaboration et proposer de nouvelles idées et stratégies pour l'augmentation des taux de participation et de satisfaction aux divers programmes (DRC, MHS, COOP, PAJO) et activités d'anticipation / transition.</p>	S.O.	Comité de développement Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	<p>4.1.3 Continuer à desservir les apprenantes et apprenants de toutes les filières, incluant les apprenantes et apprenants décrocheurs ou à risque, via les programmes offerts par les conseils (MHS, DRC, COOP, PAJO), les activités d'anticipation / transition (p. ex. : visites de Centre d'Emploi Ontario), et les activités de l'IJECT.</p>	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2018-19 - Région du Nord – 22 mars 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes :</p> <p>4.2. Développer, en collaboration avec les partenaires clés, des stratégies et des ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des programmes regroupés sous l'initiative DR1</p>	<p>4.2.1 Identifier les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour mieux promouvoir les programmes regroupés sous DR1 – (DRC, MHS, COOP, PAJO) et les activités d'anticipation / transition.</p>	S.O.	Comité de développement Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	<p>4.2.2 Faciliter, au sein des conseils, la diffusion et l'utilisation des ressources et des stratégies développées afin de favoriser la participation des apprenantes et apprenants aux activités DR1.</p>	S.O.	Comité de développement Comité de travail Coordination régionale	Continu	
<p>Suivi des activités :</p> <p>4.3 Mesurer l'atteinte des résultats des programmes et activités qui relèvent de DR1 et qui sont liés aux programmes</p>	<p>4.3.1 Comparer aux cibles provinciales établies, pour chacun des six conseils, les taux de participation des apprenantes et apprenants aux différents programmes et discuter des résultats obtenus.</p>	S.O.	Comité de développement Coordination régionale	Février 2019	
<p>Impact des programmes et activités :</p> <p>4.4 Identifier et documenter l'impact des programmes et activités connexes sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française</p>	<p>4.4.1 Produire un bilan annuel résumant les principales activités mises en œuvre au cours de l'année par les partenaires des comités de DR1 (incluant les points saillants de l'année).</p>	S.O.	Comité de développement Comité de travail Coordination régionale	Juin 2019	

4e axe d'intervention : programmes

Éducation coopérative

Mettre en œuvre le **Programme d'éducation coopérative**.

- Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années)
- Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation en éducation coopérative, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%.

Données de la région du Nord	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2018-2023
Taux de participation (tous modèles confondus)	20.4%							25%

Source : SISO n (EDU)

4e axe d'intervention : programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>4.5 Mettre en œuvre le Programme d'éducation coopérative :</p> <p>Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années</p> <p>Cible provinciale (CSLF): Augmenter le taux de participation en éducation coopérative, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%.</p>	4.5.1 Continuer à appuyer la mise en œuvre du programme d'éducation coopérative.	\$	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	4.5.2 Appuyer les conseils dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de promotion pour les apprenants et apprenantes de la 7 ^e à la 12 ^e , afin de mettre en valeur l'éducation coopérative et mieux faire connaître les compétences recherchées par les employeurs.	S.O.	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	4.5.3 Favoriser l'accès au programme d'éducation coopérative (appui financier au transport de l'élève), particulièrement là où les cibles provinciales ne semblent pas en voie d'être atteintes (régulier, été et éducation permanente).	\$	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	4.5.4 Faciliter la participation du personnel enseignant COOP-PAJO (une personne par conseil scolaire) à la conférence de l'Association de l'éducation coopérative de l'Ontario (AECO) des 28,29 et 30 avril 2019.	\$	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	4.5.5 Appuyer l'offre de certifications et de formations, afin de permettre aux apprenantes et apprenants visés de compléter des stages en milieu de travail, comme le stipule la loi du ministère du Travail.	\$	Comité de développement Coordination régionale	Continu	

4e axe d'intervention : programmes

Double reconnaissance de crédit

Mettre en œuvre le **Programme de double reconnaissance de crédit**.

- Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC)
- Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 %.
- Résultats visés : Encourager la participation des apprenantes et apprenants à des études collégiales (DRC) afin de promouvoir la transition postsecondaire.

Données de la région du Nord	Données 2016-2017 (historiques)	Données 2017-2018	Données 2018-2019	Données 2019-2020	Données 2020-2021	Données 2021-2022	Données 2022-2023	Cible provinciale 2018-2023
Nombre d'écoles secondaires de langue française de la région offrant des cours au cycle supérieur (11 ^e -12 ^e années)	39							100%
Nombre d'écoles de la région avec un taux de participation à la DRC au moins au niveau de la cible provinciale (≥ 5 %)	29							
Pourcentage des écoles avec un taux de participation au moins au niveau de la cible provinciale	74%							
Nombre d'écoles ayant augmenté leur taux de participation à la DRC d'au moins 50% mais n'ayant pas atteint la cible provinciale (5%)	4							
Pourcentage des écoles de la région avec un taux de participation au moins au niveau de la cible provinciale ou qui ont augmenté leur taux de participation d'au moins 50%	85%							

Source : SISON (EDU)

4e axe d'intervention : programmes					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>Double reconnaissance de crédit</p> <p>4.6. Mettre en œuvre le Programme de double reconnaissance de crédit.</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 % de l'effectif 11^e/12^e années. 	4.6.1 Analyser les données de la DRC des 5 dernières années et discuter des résultats obtenus avec les membres de l'équipe de planification régionale (EPR), afin d'établir des stratégies favorisant une participation optimale des apprenantes et apprenants.	S.O.	Président de l'EPR Membres de l'EPR Conseils Coordination régionale	Février 2019	
	4.6.2 Collaborer à la rédaction des objectifs SMART de l'année 2018-19 et à la préparation de la demande de financement 2019-2020.	S.O.	Membres de l'EPR Coordination régionale	Automne 2018	
	4.6.3 Analyser les données, par école et par conseil, et établir des stratégies là où les taux de participation à la DRC s'éloignent de la cible provinciale.	S.O.	Membres de l'EPR Coordination régionale	Février 2019	
	4.6.4 Collaborer étroitement avec l'équipe de planification régionale, afin d'assurer l'atteinte des cibles DR1 (rencontres et suivis avec la présidence de l'équipe de planification régionale 3).	S.O.	Membres de l'EPR Coordination régionale	Continu	
	4.6.5 Collaborer avec les partenaires en vue de poursuivre l'offre variée de cours DRC aux apprenantes et apprenants des régions éloignées.	\$	Membres de l'EPR Coordination régionale	Continu	

4e axe d'intervention : programmes

Majeure Haute Spécialisation

Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation.

- Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la MHS.
- Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein du programme de la Majeure Haute Spécialisation tout en augmentant le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec le sceau de la majeure à 60%.

Résultats visés : Appuyer le succès des MHS actuelles et futures dans la région du Nord afin d'aider chaque élève à s'épanouir dans les composantes obligatoires d'une MHS.

Données de la région du Nord	2016-2017 (données historiques)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2018-2023
Taux de participation à la majeure	24%							≥25%
Taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la Majeure	74%							60%

Source : SISO (EDU)

4e axe d'intervention : programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>4.7 Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la MHS. Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein des programmes MHS tout en augmentant le taux d'obtention du DESO avec le sceau de la Majeure à 60% Résultats visés : Appuyer le succès des MHS actuelles et futures dans la région du Nord afin d'aider chaque élève à s'épanouir dans les composantes obligatoires d'une MHS. 	<p>4.7.1 Appuyer les conseils dans l'offre des programmes de la Majeure afin d'atteindre la nouvelle cible.</p>	<p>\$</p>	<p>Comité de développement Comité de travail Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.7.2 Appuyer les six conseils de la région du Nord afin d'offrir des formations / certifications aux apprenantes et apprenants en vue de leur permettre d'obtenir leur DÉSO avec le sceau de la Majeure.</p>	<p>\$</p>	<p>Comité de développement Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.7.3 Revoir les cinq composantes de la MHS avec les membres du comité de travail et contribuer à rendre plus explicites les liens entre les activités d'anticipation / transition offertes par les partenaires postsecondaires et les différentes MHS.</p>	<p>S.O.</p>	<p>Comité de travail Coordination régionale</p>	<p>Mars 2019</p>	
	<p>4.7.4 Faciliter les réunions des équipes-écoles de la MHS des six conseils du Nord et suivre de près les écoles où une diminution des taux de participation et d'obtention du sceau MHS observée.</p>	<p>S.O.</p>	<p>Comité de développement Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

Mettre en œuvre le **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)**

- Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)
- Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)* de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%.

Données de la région du Nord	2016-2017 (données historiques)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2018-2023
Nombre de participants au PAJO	511							-
Taux de participation au PAJO	17,6%							12,5%
Nombre d'apprentis inscrits au PAJO	84							-
Taux d'apprentis inscrits au PAJO	2,9%							1,5%

Source : SIEO (MFCU)

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>4.8 Mettre en œuvre le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au <i>Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario</i> (PAJO) de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%). 	<p>4.8.1 Faciliter les collaborations entre les divers partenaires (conseils, Collège, employeurs et instances ministériels (ÉDU/MFCU) en vue d'accroître le nombre d'apprenantes et apprenants optant pour une carrière dans le domaine des métiers spécialisés.</p>	<p>S.O.</p>	<p>Comité de développement Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.8.2 Faciliter le transport des apprenantes et apprenants afin de permettre un plus grand accès au PAJO.</p>	<p>\$</p>	<p>Comité de développement Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.8.3 Continuer à appuyer la mise en œuvre d'initiatives visant à valoriser le domaine des métiers et la voie de l'apprentissage auprès de diverses clientèles cibles (p.ex. : activités de transition pour les filles, bourses aux apprenantes et apprenants).</p>	<p>\$</p>	<p>Comité de développement</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.8.4 Appuyer les conseils dans la sensibilisation/promotion de l'apprentissage par l'expérience et dans la préparation des apprenantes et apprenants de la 7^e à la 12^e année, afin de mieux faire connaître le PAJO, de même que les principales compétences recherchées par les employeurs (activités de sensibilisation/promotion).</p>	<p>\$</p>	<p>Comité de développement Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

PLAN D'ACTION 2018-19 - Région du Nord – 22 mars 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
	4.8.5 Appuyer l'offre de certifications et de formations, afin de permettre aux apprenantes et apprenants visés de compléter des stages en milieu de travail, comme le stipule la loi du ministère du Travail.	\$	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	4.8.6 Développer de nouveaux partenariats et maintenir les partenariats existants entre les conseils et les intervenants clés de la communauté, dont Compétences Ontario , Forum canadien sur l'apprentissage , Emploi Ontario et de nombreux employeurs (p. ex. : petit-déjeuner de reconnaissance des employeurs, comités consultatifs).	\$	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	4.8.7 Faciliter la participation d'un(e) enseignant(e), par conseil scolaire, à la conférence du Conseil ontarien de l'éducation technologique (OCTE) des 9, 10 et 11 mai 2019.	S.O.	Comité de développement Coordonnatrice régionale	Mai 2019	

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire

Cibles provinciales DR1 2018-2023 :

- 100% des écoles secondaires participeront annuellement à l'une ou plus des activités d'anticipation ou des projets de transition. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci seront comme suit, et ce, pour chacune des activités :
 - un minimum de 80% des apprenantes et apprenants auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience;
 - un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience et que l'activité Nord à répéter;
 - 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR1 qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter.

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
Optimisation de la mise en œuvre des activités : 5.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils, partenaires postsecondaires et experts-conseils)	5.1.1 Cibler les besoins des apprenantes et apprenants de la région, en collaboration avec tous les partenaires, en vue d'offrir une programmation d'activités éducatives de qualité, variées et pertinentes.	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	5.1.2 Faciliter les visites d'apprenantes et apprenants de 12 ^e année de la filière pré-emploi dans les centres d'emploi, la présentation des programmes et services et la présentation d'ateliers préparatoires au marché du travail.	\$	Comité de développement Coordination régionale	Continu	
	5.1.3 Faciliter la mise sur pied d'activités locales organisées par les écoles secondaires à l'intention de leurs apprenantes et apprenants qui suivent des cours à l'échelon local et/ou qui envisagent le marché du travail comme destination postsecondaire (p.ex., journées de certifications et de formations).	\$	Comité de développement Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	5.1.4 Faciliter et encourager la participation des apprenantes et apprenants des écoles (transport et suppléance) afin de leur faire vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes.	\$	Comité de développement	Continu	

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire					
Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
Optimisation de la mise en œuvre des programmes : 5.2 Développer, en collaboration avec les partenaires clés, des stratégies et des ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des activités de transition/d'anticipation	5.2.1 Concevoir, s'il y a lieu, des activités nouvelles ou réviser les activités d'anticipation et de transition existantes en vue de continuer à bien desservir l'ensemble des apprenantes et apprenants de la région du Nord.	S.O.	Membres des trois comités Coordination régionale	Hiver 2019	
	5.2.2 Renforcer les liens existants entre les activités de transition, le <i>Curriculum du secondaire</i> et la politique <i>Tracer son itinéraire vers la réussite</i> en vue de rendre les activités encore plus pertinentes et bénéfiques pour les apprenants et apprenantes.	S.O.	Comité de développement Comité de travail Coordination régionale	Continu	
Suivi des activités : 5.3 Mesurer l'atteinte des résultats des activités offertes	5.3.1 Mettre à jour les grilles d'appréciation et poursuivre leur administration à la fin de chacune des activités DR1, en vue de déterminer la qualité et la pertinence des activités offertes, et ce, dans une perspective d'amélioration continue et d'imputabilité (apprenantes/apprenants, enseignants-accompagnateur, représentants DR1 des conseils).	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	5.3.2 Analyser les taux de participation et de satisfaction des apprenantes et apprenants aux diverses activités de transition et discuter des résultats obtenus avec les membres des divers comités.	S.O.	Comité de travail Coordination régionale	Continu	

PLAN D'ACTION 2018-19 - Région du Nord – 22 mars 2019

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 18-19
<p>Impact des activités :</p> <p>5.4 Identifier et documenter l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française</p>	<p>5.4.1 Préparer le rapport d'activités de l'année 2017-18 faisant état de la participation des apprenantes et apprenants à chacune des activités d'anticipation et de transition DR1 (par conseil scolaire et par école), présenter les données aux membres des comités et tenir compte des résultats obtenus lors de l'établissement des prochaines activités.</p>	S.O.	Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Novembre 2018	
	<p>5.4.2 Colliger, dans un document, toutes les activités de transition de l'année en cours, et ce, afin de mettre en valeur les efforts déployés pour appuyer l'obtention du DESO et la poursuite d'études postsecondaires en langue française.</p>	S.O.	Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Juin 2019	
	<p>5.4.3 Discuter, avec tous les partenaires DR1, de l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française et travailler conjointement pour améliorer la transition de l'élève et, surtout, sa réussite.</p>	S.O.	Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Continu	

Version du 22 mars 2019